

Conducteur de travaux

RNCP40904 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	232p, 233p, 234p
Formacode(s)	22293
Code(s) ROME	I1101, F1201, F1202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/06/2025
Date d'échéance	25/06/2030

Certificateur(s)

FORTECPRO · SIRET : 50779850200013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le secteur du bâtiment, pilier de l'économie française, englobe une diversité d'activités allant de la construction neuve à la rénovation et à la maintenance des infrastructures. Représentant plusieurs centaines de milliers d'entreprises, il emploie une main-d'œuvre variée et hautement qualifiée, indispensable au développement des territoires et à l'amélioration du cadre de vie. Porté par des enjeux majeurs tels que la transition écologique, l'innovation technologique et la digitalisation des chantiers, ce secteur en constante évolution requiert des professionnels capables de coordonner des projets complexes et de gérer des équipes pluridisciplinaires. Dans ce contexte, le conducteur de travaux occupe une position centrale, jouant un rôle clé dans la réussite des opérations, depuis la planification jusqu'à la livraison des ouvrages.

ACTIVITÉS VISÉES

- Préparation de son intervention avant le début des travaux
- Gestion de l'exécution des travaux
- Établissement de devis en adéquation avec la demande du client
- Compréhension des normes de dessin
- Identification des normes en vigueur et des pathologies du bâtiment
- Organisation et gestion des aspects administratifs d'un chantier
- Analyse des documents financiers et des situations modifiant le marché de travaux
- Étude des risques inhérents aux travaux et des documents relatifs à la sécurité
- Identification des différentes protections individuelles et collectives présentes sur un chantier

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Présenter au maître d'ouvrage et au maître d'œuvre son entreprise et le personnel d'intervention, en détaillant ses moyens humains et matériels et son savoir-faire en lien avec le besoin d'intervention, en précisant les modalités d'engagement dans les décisions à prendre lors des réunions de chantier, afin d'instaurer une légitimité et une confiance face au client.
- Analyser les prévisions d'intervention des corps d'état précédents, en comparant leur calendrier contractuel et les délais de réalisation estimés, afin d'anticiper les risques de retard éventuels et de coordonner efficacement les étapes préparatoires de l'intervention de l'entreprise.
- Définir l'ordonnancement des tâches à réaliser sur le chantier en utilisant des outils de planification, et en tenant compte du calendrier général et des contraintes spécifiques au chantier, afin de présenter un calendrier d'exécution

au maître d'œuvre en tenant compte du calendrier général.

Organiser les moyens humains (ouvriers spécialisés, sous-traitants) et matériels (échafaudages, engins de levage, protections) nécessaires avant le démarrage et jusqu'au repli du chantier, en optimisant la gestion des ressources et des flux de travail, afin de rentabiliser au maximum le déboursé du chantier.

Argumenter lors d'une réunion de chantier ou lors d'un rendez-vous en mobilisant des documents contractuels, des relevés techniques, des photos ou des preuves d'avancement, afin de préserver l'intérêt de l'entreprise en cas de retard de chantier avant le début des travaux.

Donner des consignes de travail au chef de chantier ou aux ouvriers respectueuses des critères de qualité et de conformité d'un chantier en vérifiant leur compréhension pour une bonne exécution des travaux dans le respect du délai imposé.

Estimer en temps et en coûts l'exécution d'un chantier avant son démarrage, en utilisant des outils de simulation de coûts et des bordereaux de prix actualisés intégrant des critères de durabilité, d'approvisionnement responsable, et d'efficacité énergétique, afin de respecter les objectifs de rentabilité et de conformité.

Analyser un budget de chantier, en tenant compte des exigences réglementaires (RE2020, BEPOS) et des solutions durables (matériaux à faible empreinte carbone, équipements performants), afin d'optimiser la rentabilité tout en respectant les critères de conformité environnementale et énergétique.

Mettre en place un système de suivi pour les Chefs de chantier, permettant de contrôler les temps passés et les matériaux utilisés, afin de surveiller les dépenses en temps réel et de garantir le respect du budget alloué.

Identifier les écarts budgétaires durant l'exécution du chantier, en comparant les dépenses réelles aux prévisions, afin de proposer des actions correctives et de rétablir les objectifs de rentabilité.

Transmettre au siège de l'entreprise un rapport détaillé sur les écarts budgétaires constatés sur un chantier, en identifiant les causes et les éventuelles solutions, afin de permettre au Comptable ou au Contrôleur de gestion d'ajuster les analyses financières.

Calculer le prix de revient d'un ouvrage ou d'une tâche réalisée, en prenant en compte les coûts réels de main-d'œuvre, de matériaux et d'équipements, afin de l'utiliser comme référence pour les budgets des futurs chantiers ou pour l'élaboration des prochains devis.

Commander les matériaux auprès des fournisseurs, en anticipant les besoins pour éviter les ruptures ou les surstockages, afin d'assurer la continuité des travaux et de réduire les risques d'arrêt, de vol ou de pertes inutiles.

Contrôler sur le chantier les heures passées des salariés en collectant les bordereaux de présence afin de transmettre des données fiables à la comptabilité pour l'élaboration des fiches de paie.

Définir les modalités d'exécution d'un ouvrage, la nature et la quantité des produits et matériaux en tenant compte des contraintes techniques, des spécificités du site, des moyens humains disponibles et des outils logistiques nécessaires ainsi que des nouvelles exigences environnementales (réduction des émissions, gestion des déchets) afin de répondre aux contraintes imposées par le Maître d'ouvrage ou les documents contractuels.

Prendre les mesures sur place des ouvrages ou des travaux à réaliser en les retranscrivant sur un relevé, en utilisant des outils de mesure adaptés et innovants (lasers, télémètres numériques) et des logiciels spécialisés afin d'en effectuer le métré.

Métré les surfaces ou les quantités à mettre en œuvre à partir d'un plan ou d'un relevé sur place en intégrant les marges de sécurité et les pertes éventuelles, en utilisant des outils numériques de gestion des données de métré afin d'en utiliser les données (établissement d'un devis, commandes auprès des fournisseurs, vérification des quantités données par le bureau d'études).

Calculer un prix de vente à partir des prix contractuels ou d'un bordereau de prix en tenant compte des coûts indirects (main-d'œuvre, équipements, transport) et des délais de réalisation afin de rédiger une proposition commerciale au Maître d'ouvrage

Décrire en justifiant au Maître d'ouvrage les moyens à mettre en œuvre en utilisant des outils visuels tels que des plans, des maquettes 3D ou des schémas explicatifs afin de réaliser un travail en fonction du résultat attendu.

Repérer les différentes pièces ou locaux dans lesquels vont s'effectuer les travaux à partir des données indiquées sur un plan d'architecte (cotations, symboles, repères, échelles), afin d'établir un métré précis et de déterminer les quantités de matériaux nécessaires à la réalisation.

Établir un plan coté des ouvrages à exécuter, à partir des mesures relevées sur place et en utilisant des outils numériques, afin de présenter un projet d'aménagement ou de travaux au Maître d'ouvrage.

Ordonnancer les phases et tâches d'exécution d'un chantier, en prenant en compte les contraintes techniques des matériaux, des procédés d'exécution et des normes environnementales, afin de garantir une réalisation conforme aux règles de l'art et au calendrier établi.

Définir les modalités d'exécution d'un ouvrage de rénovation en réalisant une analyse complète de l'état actuel, en

identifiant les risques spécifiques et en proposant des solutions adaptées, tout en tenant compte des contraintes techniques de réalisation et des souhaits du Maître d'ouvrage afin d'établir un devis ou de donner des instructions d'exécution au chef de chantier.

Superviser l'application des obligations définies dans les DTU (documents techniques unifiés) et les normes techniques, en sensibilisant les équipes sur les exigences de qualité et de conformité, afin de réaliser un ouvrage correctement et de prévenir tout litige ultérieur.

Définir les causes d'un désordre ou d'une pathologie survenue sur une construction, en inspectant les ouvrages et en s'appuyant sur des référentiels techniques ou des expertises externes si nécessaire, afin de proposer au Maître d'ouvrage des solutions techniques adaptées et durables.

Identifier le rôle, les prérogatives et les responsabilités de chaque participant à l'action de construire (Maître d'œuvre, Maître d'ouvrage, Coordonnateur SPS, Coordinateur OPC, Bureau de contrôle, Entreprise principale, Mandataire commun), en s'appuyant sur les documents contractuels et les réglementations en vigueur, afin de diriger les demandes et les communications vers les interlocuteurs appropriés.

Examiner les pièces contractuelles écrites et graphiques d'un marché (plans, contrats, devis), en identifiant les localisations des travaux, les limites de prestation, les conditions d'exécution et les obligations légales (sécurité, pénalités, règlements financiers), afin de garantir la conformité du chantier aux exigences contractuelles.

Identifier les situations nécessitant une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), en consultant les plans d'implantation et les réseaux enterrés, afin de prévenir les risques pour les personnes, les infrastructures et l'environnement.

Défendre auprès du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre la qualité des travaux réalisés par l'entreprise en préparant des supports visuels (photos, rapports comparatifs avant/après) et en argumentant sur le respect des normes et des DTU afin de limiter les réserves.

Repérer les réserves des autres corps d'état ayant un impact sur nos travaux en établissant un suivi détaillé des non-conformités par des fiches de constat afin d'établir une facture aux entreprises concernées.

Superviser l'intervention d'une entreprise en sous-traitance, en respectant les obligations légales (demande d'agrément, convention de sous-traitance), et en collectant les documents administratifs nécessaires (attestations sociales, assurances), afin de protéger l'entreprise contre tout risque juridique ou financier.

Participer aux réunions du compte prorata, en analysant les quotes-parts facturées à l'entreprise et en vérifiant la répartition des dépenses communes conformément à la convention acceptée, afin de garantir une gestion financière équitable et transparente.

Préparer les factures et les demandes d'acompte des chantiers, en tenant compte de l'avancement des travaux et des clauses contractuelles, afin de transmettre les documents au Maître d'œuvre ou au Maître d'ouvrage pour règlement dans les délais prévus.

Rédiger et transmettre des rapports de visite de chantier, ainsi que tout courrier nécessaire (ex. : retards, choix des matériaux, agréments, intempéries), en utilisant des formats standardisés et des outils numériques de gestion documentaire, afin de garantir la traçabilité des échanges et d'assurer le bon déroulement du chantier.

Blocs de compétences

RNCP40904BC01 — Préparer et gérer les chantiers avant et pendant l'exécution

LISTE DE COMPÉTENCES

Présenter au Maître d'ouvrage et au Maître d'œuvre son entreprise et le personnel d'intervention, en détaillant ses moyens humains et matériels et son savoir-faire en lien avec le besoin d'intervention, en précisant les modalités d'engagement dans les décisions à prendre lors des réunions de chantier, afin d'instaurer une légitimité et une confiance face au Client.

Analyser les prévisions d'intervention des corps d'état précédents, en comparant leur calendrier contractuel et les délais de réalisation estimés, afin d'anticiper les risques de retard éventuels et de coordonner efficacement les étapes préparatoires de l'intervention de l'entreprise.

Définir l'ordonnancement des tâches à réaliser sur le chantier en utilisant des outils de planification, et en tenant compte du calendrier général et des contraintes spécifiques au chantier, afin de présenter un calendrier d'exécution au Maître d'œuvre en tenant compte du calendrier général.

Organiser les moyens humains (ouvriers spécialisés, sous-traitants) et matériels (échafaudages, engins de levage, protections) nécessaires avant le démarrage et jusqu'au repli du chantier, en optimisant la gestion des ressources et des flux de travail, afin de rentabiliser au maximum le déboursé du chantier.

Argumenter lors d'une réunion de chantier ou lors d'un rendez-vous en mobilisant des documents contractuels, des relevés techniques, des photos ou des preuves d'avancement, afin de préserver l'intérêt de l'entreprise en cas de retard de chantier avant le début des travaux.

Donner des consignes de travail au Chef de chantier ou aux ouvriers respectueuses des critères de qualité et de conformité d'un chantier en vérifiant leur compréhension pour une bonne exécution des travaux dans le respect du délai imposé.

Estimer en temps et en coûts l'exécution d'un chantier avant son démarrage, en utilisant des outils de simulation de coûts et des bordereaux de prix actualisés intégrant des critères de durabilité, d'approvisionnement responsable, et d'efficacité énergétique, afin de respecter les objectifs de rentabilité et de conformité.

Analyser un budget de chantier, en tenant compte des exigences réglementaires (RE2020, BEPOS) et des solutions durables (matériaux à faible empreinte carbone, équipements performants), afin d'optimiser la rentabilité tout en respectant les critères de conformité environnementale et énergétique.

Mettre en place un système de suivi pour les Chefs de chantier, permettant de contrôler les temps passés et les matériaux utilisés, afin de surveiller les dépenses en temps réel et de garantir le respect du budget alloué.

Identifier les écarts budgétaires durant l'exécution du chantier, en comparant les dépenses réelles aux prévisions, afin de proposer des actions correctives et de rétablir les objectifs de rentabilité.

Transmettre au siège de l'entreprise un rapport détaillé sur les écarts budgétaires constatés sur un chantier, en identifiant les causes et les éventuelles solutions, afin de permettre au Comptable ou au Contrôleur de gestion d'ajuster les analyses financières.

Calculer le prix de revient d'un ouvrage ou d'une tâche réalisée, en prenant en compte les coûts réels de main-d'œuvre, de matériaux et d'équipements, afin de l'utiliser comme référence pour les budgets des futurs chantiers ou pour l'élaboration des prochains devis.

Commander les matériaux auprès des fournisseurs, en anticipant les besoins pour éviter les ruptures ou les surstockages, afin d'assurer la continuité des travaux et de réduire les risques d'arrêt, de vol ou de pertes inutiles.

Contrôler sur le chantier les heures passées des salariés en collectant les bordereaux de présence afin de transmettre des données fiables à la comptabilité pour l'élaboration des fiches de paie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation écrite, en centre, corrigée par le jury d'évaluation

Evaluation orale, en centre, devant le jury d'évaluation

RNCP40904BC02 — Établir un devis à partir d'un relevé sur plan ou sur place dans le respect des normes techniques

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les modalités d'exécution d'un ouvrage, la nature et la quantité des produits et matériaux en tenant compte des contraintes techniques, des spécificités du site, des moyens humains disponibles et des outils logistiques nécessaires ainsi que des nouvelles exigences environnementales (réduction des émissions, gestion des déchets) afin de répondre aux contraintes imposées par le Maître d'ouvrage ou les documents contractuels.

Prendre les mesures sur place des ouvrages ou des travaux à réaliser en les retranscrivant sur un relevé, en utilisant des outils de mesure adaptés et innovants (lasers, télémètres numériques) et des logiciels spécialisés afin d'en effectuer le mètre.

Métrer les surfaces ou les quantités à mettre en œuvre à partir d'un plan ou d'un relevé sur place en intégrant les marges de sécurité et les pertes éventuelles, en utilisant des outils numériques de gestion des données de métré afin d'en utiliser les données (établissement d'un devis, commandes auprès des fournisseurs, vérification des quantités données par le bureau d'études).

Calculer un prix de vente à partir des prix contractuels ou d'un bordereau de prix en tenant compte des coûts indirects (main-d'œuvre, équipements, transport) et des délais de réalisation afin de rédiger une proposition commerciale au Maître d'ouvrage

Décrire en justifiant au Maître d'ouvrage les moyens à mettre en œuvre en utilisant des outils visuels tels que des plans, des maquettes 3D ou des schémas explicatifs afin de réaliser un travail en fonction du résultat attendu.

Repérer les différentes pièces ou locaux dans lesquels vont s'effectuer les travaux à partir des données indiquées sur un plan d'architecte (cotations, symboles, repères, échelles), afin d'établir un métré précis et de déterminer les quantités de matériaux nécessaires à la réalisation.

Établir un plan coté des ouvrages à exécuter, à partir des mesures relevées sur place et en utilisant des outils numériques, afin de présenter un projet d'aménagement ou de travaux au Maître d'ouvrage.

Ordonnancer les phases et tâches d'exécution d'un chantier, en prenant en compte les contraintes techniques des

matériaux, des procédés d'exécution et des normes environnementales, afin de garantir une réalisation conforme aux règles de l'art et au calendrier établi.

Définir les modalités d'exécution d'un ouvrage de rénovation en réalisant une analyse complète de l'état actuel, en identifiant les risques spécifiques et en proposant des solutions adaptées, tout en tenant compte des contraintes techniques de réalisation et des souhaits du Maître d'ouvrage afin d'établir un devis ou de donner des instructions d'exécution au Chef de chantier.

Superviser l'application des obligations définies dans les DTU (Documents Techniques Unifiés) et les normes techniques, en sensibilisant les équipes sur les exigences de qualité et de conformité, afin de réaliser un ouvrage correctement et de prévenir tout litige ultérieur.

Définir les causes d'un désordre ou d'une pathologie survenue sur une construction, en inspectant les ouvrages et en s'appuyant sur des référentiels techniques ou des expertises externes si nécessaire, afin de proposer au Maître d'ouvrage des solutions techniques adaptées et durables.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation écrite, en centre, corrigée par le jury d'évaluation

Evaluation orale, en centre, devant le jury d'évaluation

RNCP40904BC03 — Suivre administrativement et financièrement les chantiers

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier le rôle, les prérogatives et les responsabilités de chaque participant à l'action de construire (Maître d'œuvre, Maître d'ouvrage, Coordonnateur SPS, Coordinateur OPC, Bureau de contrôle, Entreprise principale, Mandataire commun), en s'appuyant sur les documents contractuels et les réglementations en vigueur, afin de diriger les demandes et les communications vers les interlocuteurs appropriés.

Examiner les pièces contractuelles écrites et graphiques d'un marché (plans, contrats, devis), en identifiant les localisations des travaux, les limites de prestation, les conditions d'exécution et les obligations légales (sécurité, pénalités, règlements financiers), afin de garantir la conformité du chantier aux exigences contractuelles.

Identifier les situations nécessitant une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), en consultant les plans d'implantation et les réseaux enterrés, afin de prévenir les risques pour les personnes, les infrastructures et l'environnement.

Défendre auprès du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre la qualité des travaux réalisés par l'entreprise en préparant des supports visuels (photos, rapports comparatifs avant/après) et en argumentant sur le respect des normes et des DTU afin de limiter les réserves.

Repérer les réserves des autres corps d'état ayant un impact sur nos travaux en établissant un suivi détaillé des non-conformités par des fiches de constat afin d'établir une facture aux entreprises concernées.

Superviser l'intervention d'une entreprise en sous-traitance, en respectant les obligations légales (demande d'agrément, convention de sous-traitance), et en collectant les documents administratifs nécessaires (attestations sociales, assurances), afin de protéger l'entreprise contre tout risque juridique ou financier.

Participer aux réunions du compte prorata, en analysant les quotes-parts facturées à l'entreprise et en vérifiant la répartition des dépenses communes conformément à la convention acceptée, afin de garantir une gestion financière équitable et transparente.

Préparer les factures et les demandes d'acompte des chantiers, en tenant compte de l'avancement des travaux et des clauses contractuelles, afin de transmettre les documents au Maître d'œuvre ou au Maître d'ouvrage pour règlement dans les délais prévus.

Rédiger et transmettre des rapports de visite de chantier, ainsi que tout courrier nécessaire (ex. : retards, choix des matériaux, agréments, intempéries), en utilisant des formats standardisés et des outils numériques de gestion documentaire, afin de garantir la traçabilité des échanges et d'assurer le bon déroulement du chantier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation écrite, en centre, corrigée par le jury d'évaluation

Evaluation orale, en centre, devant le jury d'évaluation

RNCP40904BC04 — Veiller à la sécurité des intervenants sur les chantiers

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les risques d'accidents sur un chantier en prenant en compte les différentes phases de travaux, les interactions entre les corps d'état, les matériels et équipements utilisés, ainsi que les conditions environnementales, afin de proposer des dispositifs de prévention adaptés et conformes à la réglementation.

Étudier les Fiches de Données de Sécurité (FDS) des produits utilisés sur le chantier, en identifiant les risques associés (toxicité, inflammabilité, corrosivité) et en rédigeant des consignes claires à transmettre aux équipes intervenantes, afin de garantir une utilisation sûre et conforme aux bonnes pratiques.

Établir un PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé) en identifiant les risques propres au chantier et en prévoyant les mesures de prévention adaptées, afin de satisfaire aux exigences réglementaires et contractuelles du Maître d'ouvrage, du Maître d'œuvre et du Coordonnateur SPS, et de garantir la sécurité des intervenants.

Contrôler la mise en place et la conformité des dispositifs de protection individuelle (EPI) et collective (garde-corps, filets de sécurité, signalisation), en les comparant aux préconisations du PPSPS et à la réglementation en vigueur, afin d'assurer la sécurité des intervenants sur le chantier.

Superviser l'application des consignes de sécurité sur le chantier, en effectuant des observations régulières et en identifiant les manquements ou comportements à risque, afin de mettre en place des mesures correctives immédiates et de prévenir les accidents du travail.

Sensibiliser les intervenants aux risques spécifiques liés à leurs tâches (chutes de hauteur, manutention, produits dangereux), en organisant des briefings réguliers et en distribuant des supports pédagogiques (fiches techniques, affiches), afin de renforcer leur vigilance et de réduire les accidents du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation écrite, en centre, corrigée par le jury d'évaluation

Evaluation orale, en centre, devant le jury d'évaluation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises du bâtiment

Entreprises de travaux publics

Entreprises de maîtrise d'œuvre

Administrations publiques (territoriales et communales)

Sociétés d'HLM

Grands groupes privés ou publics

Il peut intervenir sur des natures de chantiers différentes :

- Construction neuve
- Rénovation
- Maintenance d'ouvrages existants

La taille des entreprises dans lesquels il peut être engagé sont les suivantes :

- Grands groupes : On entend ici les entreprises nationales ou internationales du BTP, les conducteurs de travaux sont souvent spécialisés sur des chantiers spécifiques (routes, bâtiments, génie civil, etc.)
- PME/TPE : Dans les plus petites structures, il est amené à être polyvalent en gérant plusieurs petits chantiers

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conducteur de travaux

Technicien de chantier (qualification issue d'une ancienne Convention collective du bâtiment)

Responsable de services techniques

Responsable de travaux

Chef de travaux

Coordonnateur de chantier

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'accès au métier n'est pas réglementé, mais le conducteur de travaux doit intégrer le respect de réglementations pour garantir la conformité et la sécurité des chantiers. Les normes techniques de construction encadrent la qualité, la durabilité et la sécurité des bâtiments.

Parmi celles-ci :

- Les DTU (Documents Techniques Unifiés) regroupent les règles de l'art applicables aux travaux de bâtiment.
- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT)
- La réglementation thermique, notamment la RE 2020, impose des exigences strictes en matière de performance énergétique et d'empreinte carbone pour les bâtiments neufs.

- Les Eurocodes concernent également la conception et le calcul des structures.
- Les règles de sécurité sur le chantier, notamment celles relatives au travail en hauteur et aux équipements de protection individuelle (EPI).
- La loi handicap du 11 février 2005 impose l'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) ainsi que des logements neufs. L'arrêté du 1er août 2006 définit les critères techniques d'accessibilité, tels que les largeurs de portes, rampes et ascenseurs. Les normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), comme la NF P 01-012 pour les espaces de manœuvre, doivent également être appliquées.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 584 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 350
Jugés difficiles à recruter	66 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
Justifier d'un niveau 3 dans la filière du bâtiment et justifier d'une expérience professionnelle dans le bâtiment de plus de 2 ans
Ou justifier d'un niveau 4 toute filière

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
3 professionnels en activité dans le domaine visé, extérieurs à l'organisme certificateur

COMPOSITION DU JURY — VAE
1 représentant d'entreprise du secteur du bâtiment en activité
1conducteur de travaux salarié et en activité
1 représentant du certificateur

Base légale

Date de décision	25/06/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/06/2030
Date de dernière délivrance possible	25/06/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	6	2	100 %	—
2023	2	0	100 %	100 %
2021	3	0	100 %	100 %
2020	8	2	100 %	50 %
2019	7	1	100 %	80 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36900

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36900, RNCP38282, RNCP39252

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.fortecpro.com/Formalites.html#VAE>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40904/>